

- ➔ La mathériauthèque évolutive du CNIDEP
- ➔ L'éco-construction de garages automobiles
- ➔ Développement durable : le CNIDEP accompagne les partenaires de l'Artisanat de Rhône-Alpes
- ➔ Guide VEMAT automobile
- ➔ Etude sur les substances dangereuses dans les rejets de l'artisanat
- ➔ Mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement Durable 2010-2013
- ➔ Des jeunes en insertion formés par le CNIDEP
- ➔ Le CNIDEP intervient...



le bulletin d'information CNIDEP

n°
11

Décembre 2012

La mathériauthèque évolutive du CNIDEP



Sensibiliser les artisans aux matériaux existants alternatifs dans les bâtiments, une volonté du CNIDEP qui s'inscrit dans la continuité de son travail...

Pour atteindre cet objectif, le CNIDEP a construit une **mathériauthèque évolutive** : il s'agit d'une maquette qui permet de présenter différents matériaux sous format identique avec leurs caractéristiques techniques et des fiches informatives associées.

Une approche ludique qui permet aux visiteurs de voir, toucher et étudier les différents matériaux disponibles pour l'éco-construction. Chaque panneau présente une famille de matériaux de gros œuvre, intermédiaires ou de finition, et peut se moduler en fonction du public visé pour être en adéquation avec leurs attentes.

En parallèle, le CNIDEP a construit des **cubes transportables** qui répondent au même principe de présentation des matériaux. Ils sont utilisés en **formation** et sur les **salons professionnels**.

Actuellement, le CNIDEP dispose d'une trentaine d'échantillons (isolants, pierre, revêtements) ; la gamme se verra étoffée avec d'autres familles de matériaux comme le bois, l'éclairage et le photovoltaïque...

Pour en savoir plus sur ce sujet, contactez **Fleur JUNGHEN**, 03 83 95 60 89.



L'éco-construction de garages automobiles

En 2012, 43% de la consommation énergétique française était due aux consommations des bâtiments. Afin d'enclencher une réduction des consommations d'énergie dans ces secteurs, la Région Lorraine met en place une opération pilote de construction ou d'extension de bâtiments performants dans **5 garages automobiles de Lorraine**.

Aujourd'hui très peu d'aides financières encouragent les chefs d'entreprises dans la construction de locaux professionnels performants d'un point de vue énergétique et environnemental, alors que la réduction de leurs consommations énergétiques est primordiale. Dans ces métiers où l'investissement est très difficile, il est important de trouver une solution d'accompagnement, dans le but de lier rentabilité financière et objectifs environnemental / énergétique.



C'est pourquoi le but principal de cette opération est de définir la faisabilité de l'accompagnement technique et financier des très petites entreprises dans la construction de locaux économes en énergies et performants d'un point de vue environnemental.

5 garages automobiles ayant un projet de construction ou d'extension sont en train d'être sélectionnés en Meurthe-et-Moselle, en Moselle et dans les Vosges.

Ces garages seront suivis par une **équipe d'assistance à maîtrise d'ouvrage**, composé du CNIDEP et d'un architecte mandaté pour l'opération : M. FEDELI. Cette équipe accompagne les projets des garagistes à différentes étapes de leur réalisation :

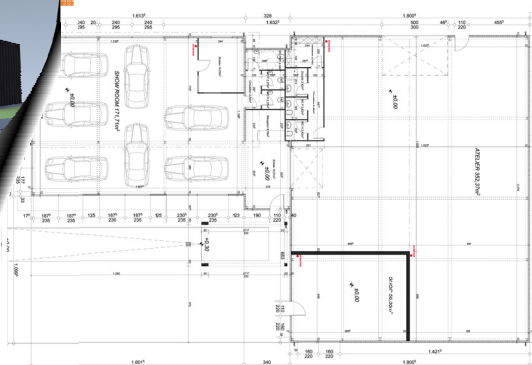
- Suite à l'étude des projets initiaux, le CNIDEP proposera au chef d'entreprise des solutions d'amélioration thermique, environnementale et architecturale qui permettront d'augmenter la performance du bâtiment.

- Le CNIDEP accompagnera le suivi du chantier en réalisant des tests de performances (tests d'étanchéité à l'air et thermographie infrarouge), et l'architecte recommandera la mise en œuvre des matériaux et des équipements de constructions.

- Après remise des clés, il vérifiera la performance du bâtiment en réalisant un suivi des factures et des consommations énergétiques.

A terme, cette opération, subventionnée par la Région Lorraine, permettra de mutualiser un certain nombre de règles pouvant être appliquées à d'autres entreprises.

Si vous souhaitez plus d'information sur ce sujet, contactez **Fleur JUNGHEN**, 03 83 95 60 89.



Développement durable

Le **Contrat de Progrès de l'Artisanat**, issu d'un partenariat entre la CRMA Rhône-Alpes, l'UPA Rhône-Alpes, la Région Rhône-Alpes et l'État, a pour ambition de soutenir les entreprises artisanales de la région dans leur développement, tant d'un point de vue économique que d'un point de vue social et environnemental. Conscients des enjeux et des besoins des entreprises artisanales, ainsi que des attentes de leurs clients, ces partenaires ont inscrit le développement durable comme un fil conducteur de ce programme d'actions intitulé « ATOUTS, solutions gagnantes pour les artisans ».

Afin d'intégrer cette notion, ils ont choisi de se faire accompagner par un expert dans le domaine du développement durable appliqué à l'artisanat. Le CNIDEP a été retenu par appel d'offre pour cet accompagnement. Sa mission s'articule autour de trois actions principales :

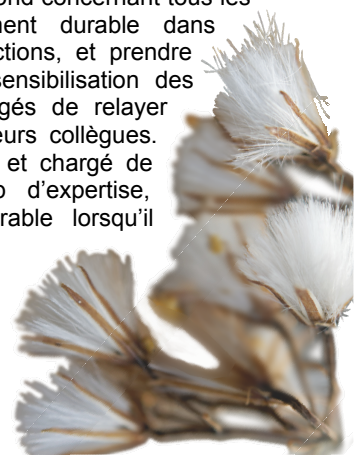
- Dans un premier temps, il s'agissait de définir ce qu'est le **développement durable** dans l'artisanat. Les entreprises artisanales doivent y reconnaître des caractéristiques qui leur sont propres, mais aussi y trouver des perspectives d'amélioration pour leur gestion quotidienne. C'est pourquoi cette définition a été assortie d'actions exemplaires déclinées par grand secteur d'activité de l'artisanat.

**Le CNIDEP
accompagne les
partenaires de
l'Artisanat
de Rhône-Alpes**

- C'est ensuite une séquence de sensibilisation des artisans au développement durable qui a été conçue. Cet outil, décliné pour un usage collectif, sera mis à disposition des partenaires du programme ATOUTS : les conseillers de Chambres de Métiers et de l'Artisanat, les chargés de mission des Organisations Professionnelles et les consultants retenus pour cette opération.

- Finalement **une journée de sensibilisation d'agents-relais a été montée et animée par le CNIDEP** à deux reprises. Ceux-ci ont pu acquérir les connaissances de fond concernant tous les volets du développement durable dans l'artisanat et leurs interactions, et prendre en main la séquence de sensibilisation des entreprises. Ils seront ensuite chargés de relayer ce qu'ils auront appris auprès de leurs collègues. L'objectif est que chaque conseiller et chargé de mission intègre, dans son champ d'expertise, les notions de développement durable lorsqu'il accompagne une entreprise.

Pour plus de renseignements, contactez **Nadine BERTRAND**, 03 83 95 60 83.



Guide VEMAT* automobile 1

Les métiers de l'automobile regroupe l'ensemble des problématiques environnementales que l'on peut rencontrer au sein d'entreprises artisanales. La difficulté de ces entreprises ? Emploi de solvants et de produits très divers aux étiquetages variés, stockage de déchets dangereux présentant un caractère polluant en cas de déversement accidentel... Paradoxalement, les solutions techniques apportant des éléments de réponse ne cessent de se multiplier. Trois ans après le démarrage d'essais techniques réalisés sur des équipements permettant d'améliorer la prise en compte de l'environnement dans les garages, **le CNIDEP publie le Guide VEMAT* Automobile - Version 1.**

Ce guide synthétise les essais réalisés sur **11 fontaines de dégraissage** (8 biologiques, 1 lessivable et 1 à base de solvant végétal) et sur **3 machines de nettoyage des pistolets de peinture**, qui ont fait l'objet de rapports VEMAT* au sein desquels sont présentés entre autres les points forts et points faibles des équipements testés. Le document rappelle aussi une série de bonnes pratiques à mettre en place au quotidien dans les entreprises : choix des produits à plus faible nuisance, sécurisation des stockages, élimination des déchets dangereux, etc.

Le Guide VEMAT* Automobile - Version 1 réalise également une comparaison des technologies testées, toujours sur une base de **6 critères** : efficacité, praticité, durabilité, coûts d'investissement et de fonctionnement et pour finir les aspects environnementaux.

* VEMAT : Validation Environnementale de MATériels

RAPPEL

Nous vous rappelons que les résultats des essais des matériels testés par le CNIDEP sont régulièrement mis en ligne. Vous pouvez les retrouver sur la page « validations techniques » de notre site internet www.cnidep.com. A noter que les rapports VEMAT* complets sont disponibles sur demande et intègrent notamment les résultats des analyses réalisées en cas de rejet. **Nous attirons votre attention sur le fait qu'au travers des validations techniques, le CNIDEP évalue les performances environnementales des équipements testés et leurs adéquations avec les besoins de l'artisanat. Ces validations techniques ne constituent aucunement un avis favorable systématique, il donc est nécessaire de lire attentivement les rapports et fiches techniques pour se forger une opinion sur les équipements.**

Ce guide sera disponible en téléchargement sur notre site en début d'année 2013 à l'adresse suivante :

www.cnidep.com/validations-techniques.html

Etude sur les substances dangereuses dans les rejets de l'artisanat

Après appel d'offre, **le groupement IRH – IPL EUROFINs a été retenu** pour accompagner le CNIDEP dans cette étude.

La société IRH, qui se chargera de la **partie prélèvement**, s'est associée au laboratoire **IPL EUROFINs** pour la **partie analyse**, soutenue par ONEMA. Quant au **CNIDEP**, son rôle consiste à **sélectionner les entreprises, à accompagner la société IRH lors des prélèvements** et à analyser les résultats avant de rédiger un **rapport de synthèse**.

L'étude DCE & Artisanat portera sur l'analyse de rejets et de déchets liquides des 10 métiers suivants :

Mécanique - carrosserie automobile

Imprimerie

Peinture en bâtiment

Pressing

Carénage à sec

Nettoyage des locaux

Nettoyage de façades

Prothésiste dentaire

Coiffure

Métiers du bois

La campagne de mesure est répartie sur deux ans. Les quatre premiers métiers de la liste ont été explorés en 2012, les six autres le seront en 2013.

A ce jour, une cinquantaine de prélèvements ont été investis au cours du troisième trimestre 2012 au sein de la vingtaine d'entreprises artisanales examinée. Les résultats sont actuellement en cours d'analyse.

La présentation des résultats d'analyse de la première partie de la campagne de mesure **aura lieu au cours du premier trimestre 2013.**

Les prélèvements et analyses sont soutenus par l'ONEMA.

Pour en savoir plus, contactez
Marie-Pierre FISCHER, 03 83 95 60 84.

Mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement Durable 2010-2013 :

→ Le développement durable en Lorraine

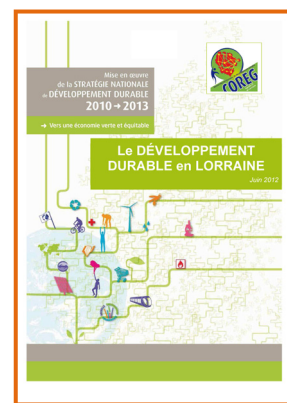
Dans notre dernier bulletin d'information, nous vous informions de la participation du CNIDEP à l'élaboration du rapport sur la mise en œuvre de la Stratégie nationale de Développement Durable en Lorraine, en partenariat avec la DREAL Lorraine.

Après un travail de collaboration avec 21 pilotes - défis représentant 13 organismes, ce rapport a été finalisé cet été et présente **88 actions qui illustrent la dynamique en Lorraine** et abordent les principales avancées dans la prise en compte du développement durable.

Ce rapport valorise les actions les plus représentatives pour chacun des défis afin qu'elles puissent éventuellement servir de référence aux acteurs souhaitant se lancer dans des actions de développement durable.

Vous retrouverez toute l'intégralité de ce rapport incluant les défis auxquels le CNIDEP a participé sur le site internet du Comité Régional à l'adresse suivante :

www.lorraine.developpement-durable.gouv.fr



Nos sites Internet

Les connexions pour l'année 2012

www.cnidep.com : 177 000

www.ecomet.fr : 158 000

www.artisans-durables.fr : 3 400

www.batiment-cnidep.eu : 4 600

Des jeunes en insertion formés par le CNIDEP

La Communauté de Communes du Pays Haut Val d'Alzette, située dans le nord de la Lorraine, a décidé d'impulser une forte dynamique territoriale autour de la thématique de l'éco-construction. La formation de jeunes en phase d'insertion fait partie de cette démarche, avec à terme la création d'un chantier-école où ils pourront appréhender les éléments indispensables à la construction de bâtiments sains et énergétiquement sobres.

En partenariat avec la collectivité, **le CNIDEP a conçu et animé deux journées de formation spéciales pour cette dizaine de jeunes.**

Lors d'une première journée, Madeline FUSS les a sensibilisés à toutes les questions environnementales qui concernent leur future activité professionnelle. Ils ont ainsi pu appréhender tous les impacts polluants d'un chantier, et se sont montrés intéressés pour connaître les bonnes pratiques. Puis une seconde journée a été animée par Nadine BERTRAND autour de l'éco-construction. Matériaux, équipements, bioclimatique, marché et Réglementation Thermique ont été abordés en théorie, avant de prendre de la consistance durant la visite du bâtiment du CNIDEP.

www.batiment-cnidep.eu

Nouvelle recrue

Diplômée de l'Ecole Hubert Curien avec une formation « maîtrise de l'efficacité énergétique », **Fleur JUNGHEN a rejoint l'équipe du CNIDEP** et reprend la fonction de chargée d'études énergie de Damien DELHOMME.

Intervention du CNIDEP à Brest Métropole Océane (BMO)

Le CNIDEP accompagne Brest Métropole Océane dans la **mise en place d'une action collective concernant la gestion des rejets et l'élimination des déchets dangereux** en partenariat avec la collectivité, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. L'opération concerne sept métiers dans lesquels les besoins et problèmes ont été identifiés : mécanique automobile, mécanique générale, traitement de surfaces, imprimerie-sérigraphie, métiers de bouche, peinture en bâtiment, pressing / aquanettoyage. En octobre 2012, le CNIDEP a proposé un plan d'action qui a débouché sur la mise en place d'une opération pilote auprès des garagistes et a formé le personnel chargé d'effectuer les visites de terrain aux technologies propres.

Une réunion d'information pour les pressings Dijonnais

Le 8 octobre 2012, la CMAR Bourgogne a invité ses pressings à assister à une **réunion d'information sur les évolutions de l'arrêté 2345**, régissant cette activité. A cette occasion, le CNIDEP est intervenu aux côtés de la CMAR et du CTTN-IREN pour présenter les technologies alternatives au perchloroéthylène que sont le KWL, le D5, le Solvon K4, le Rynex et l'aquanettoyage. 17 pressings ont participé à cette réunion.

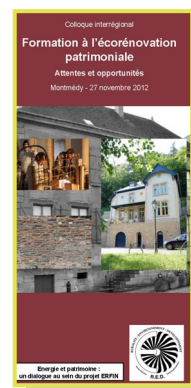
Journées professionnelles de la construction

Les Journées Professionnelles de la Construction se sont déroulées du 14 au 17 novembre dernier à Nice. A cette occasion, le CNIDEP y a tenu un stand présentant son bâtiment exemplaire et des matériaux naturels, l'objectif principal étant de **sensibiliser les artisans aux matériaux naturels, aux énergies renouvelables** mais aussi de présenter son expertise dans ces domaines. Ce rendez-vous a été un succès puisque pas loin d'une centaine d'artisans se sont arrêtés sur le stand pour obtenir des informations sur la construction de son bâtiment, l'isolation et le guide de l'éco-construction : le stand en carton ainsi que les cubes transportables issus de la matériauthèque ont fait l'objet de retours positifs.

Colloque interrégional « Formation à l'éco-rénovation patrimoniale : attentes et opportunités »

Organisé par l'association internationale Ruralité-Environnement Développement, le CNIDEP est intervenu le 27 novembre 2012 à Montmédy (Meuse) dans **une conférence sur le besoin en formation des artisans** devant un auditoire d'environ 80 personnes. Ce colloque est organisé dans le cadre du projet interrégional ERFIN qui associe la Wallonie, la Communauté Germanophone de Belgique, le Grand-Duché du Luxembourg et la Région Lorraine, était composé de deux volets consacrés respectivement à la formation et aux approches innovantes dans le dialogue entre performance énergétique et qualité patrimoniale, dans le cadre d'éco-rénovations de constructions d'intérêt patrimonial.

De la même manière, le CNIDEP est intervenu sur cette thématique au Conseil Economique, Social et Environnemental de Lorraine le 21 novembre dernier.



© Le bulletin d'information du CNIDEP
Centre National d'Innovation
pour le Développement Durable
et l'Environnement dans les Petites entreprises

Directeur de publication : Jean-Marie BENOIT
Rédaction : CNIDEP
Conception/réalisation/édition : Julie MUMBER
Impression : CNIDEP
Crédit photos : CNIDEP - CMA54 et
Architekten Atelier Mansy Sarl
Imprimé sur du papier recyclé
Dépôt légal : décembre 2012 - ISSN n° 1771-8473



CNIDEP - 4 rue de la Vologne - 54520 LAXOU
Tél. : 03 83 95 60 88 - Fax : 03 83 95 60 30
Courriel : cnidep@cnidep.com
Site Internet : www.cnidep.com

